

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Principes d'économie			
Ancien Code	ECLG1B01PEC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOLG1010		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Pauline CLAEYS (pauline.claeys@helha.be) Patricia MOLET (patricia.molet@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les principes d'économie occupent une place fondamentale dans la formation de l'étudiant.

Cette unité d'enseignement a pour objectif de familiariser les étudiants aux notions de base du monde économique et politique.

Elle permettra ainsi de les préparer à appréhender les concepts étudiés au cours de toute leur formation, située dans la catégorie économique.

Elle veillera aussi à doter les étudiants des outils indispensables pour comprendre, analyser voire critiquer le monde économique et politique au travers l'actualité.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
- 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue du module, l'étudiant sera capable :

D'expliquer les concepts fondamentaux de l'économie générale en utilisant le vocabulaire adéquat.

D'expliquer l'actualité économique et politique, de l'interpréter et de la critiquer à l'aide de ces mêmes concepts.

De mettre en œuvre des moyens lui permettant d'acquérir une culture générale en économie.

D'analyser et d'interpréter rigoureusement des tableaux, des résultats et des graphiques.

De mener à bien une recherche et d'en communiquer les résultats à la classe en utilisant le matériel et les supports adéquats.

De travailler de manière dynamique dans la production d'un travail collectif.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG1B01PECA	Principes d'économie	60 h / 5 C
ECLG1B01PECB	Actualité économique et politique	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG1B01PECA	Principes d'économie	50
ECLG1B01PECB	Actualité économique et politique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

L'Unité d'Enseignement étant constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

Proposer un cours combinant les principes d'économie et l'actualité économique et politique permet de renforcer la cohérence pédagogique en reliant la théorie à la pratique. En étudiant les fondements économiques parallèlement aux événements contemporains, les étudiants peuvent mieux comprendre l'application des concepts théoriques dans des contextes réels. Cette approche favorise l'analyse critique, en permettant aux apprenants d'évaluer l'impact des décisions politiques et des dynamiques économiques actuelles sur les marchés, les institutions et la société. En outre, elle encourage l'engagement actif des étudiants, les incitant à rester informés des enjeux économiques et politiques mondiaux tout en consolidant leur compréhension théorique.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Principes d'économie			
Ancien Code	4_ECLG1B01PECA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG1011		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pauline CLAEYS (pauline.claeys@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les principes d'économie occupent une place fondamentale dans la formation de l'étudiant.

Cette activité d'apprentissage a pour objectif de familiariser les étudiants aux notions de base du monde économique.

Elle permettra ainsi de les préparer à appréhender les concepts étudiés au cours de toute leur formation, située dans la catégorie économique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

D'expliquer les concepts fondamentaux de l'économie (micro et macro) générale en utilisant le vocabulaire adéquat.

De mettre en oeuvre des moyens lui permettant d'acquérir une culture générale en économie.

D'analyser et d'interpréter rigoureusement des tableaux, des résultats et des graphiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'AA est divisée en deux parties :

- Microéconomie :

Offre et demande, élasticité, comportement de la firme, politiques publiques, importations & exportations

- Macroéconomie

notions macroéconomiques (IPC, PIB, ...), institutions financières, système monétaire

...

Démarches d'apprentissage

Travail des compétences à l'aide de différentes modalités d'enseignement :

- Séances théoriques avec application grâce à des exercices pratiques

- Séance appliquant la gamification

- Podcast

- Séances débat sur des sujets d'actualité

Dispositifs d'aide à la réussite

Décisions communes des deadlines,
Cas concrets (jeu de familiarisation au concept de faillite et investissement, cas pratiques)
Présentation claire des acquis d'apprentissages et des modalités d'évaluation au cours 1
Séances de questions / réponses bienvenues,
Coaching pendant les travaux de groupes avec feedback
Climat de confiance
...

Sources et références

Ouvrages de références tels que :

Mankiw, G. N. & Taylor, M.P. (2020). *Principes de l'économie*. De Boeck.
Leurion, R. (2022). *Economie contemporaine*. Foucher.
Fumat, C., Boudet, E. & Tripodi, B. (2022). *L'économie en sketchnotes*. De Boeck Supérieur.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPsT, ou autres supports, vademecum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q2 :

- Participation aux activités proposées en classe et remise d'un rapport écrit par groupe (20%)
- Examen écrit (80%)

Au Q3 :

- Examen écrit (100%)

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée.

Les modalités opérationnelles seront postées sur Connected au regard de l'AA.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Rap	20				
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	100

Rap = Rapport(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes

activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Actualité économique et politique			
Ancien Code	4_ECLG1B01PECB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG1012		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia MOLET (patricia.molet@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour objectif d'inciter les étudiants à développer un intérêt pour le monde économique et politique. Pour ce faire, il sera demandé à l'étudiant de rechercher des informations, de présenter des sujets d'actualité économique et politique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable, de manière individuelle de :

- effectuer une recherche d'informations à caractère économique et politique dans des sources fiables et en faire un résumé
- expliquer cette actualité, l'interpréter et la critiquer à l'aide des concepts étudiés dans l'activité d'apprentissage « principes d'économie »
- présenter ses résultats et analyse dans un document écrit professionnel en respectant des consignes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Identification et application de concepts économiques notamment étudiés dans l'activité d'apprentissage "Principes d'économie".

Liens avec le monde politique.

Démarches d'apprentissage

Travail individuel de recherche et d'analyse sous la guidance du titulaire

Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande de l'étudiant lors des séances de cours.

Sources et références

Activité d'apprentissage "Principes d'économie" et ses différents supports.

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Voir "Principes d'économie"

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPsT ou autres supports, vade-mecum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation:

20% des points seront attribués pour le travail réalisé en classe (Ev C)

80% des points seront attribués pour le travail individuel écrit.

Les épreuves de juin et d'août évaluent à 100% le travail individuel écrit.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	EvC + Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

EvC = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).